

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Rougemont tenue le 29 avril 2013 à 19h30 en la salle des délibérations du conseil.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mise en demeure – Promoteur des rues Napoléon-Giard / Henry-Marcil
4. Centre des Loisirs Omer Cousineau – Nouveau parc
5. Acceptation de l'offre de service – Gestim
6. Mandat à Dunton Rainville – Contestation Lassonde
7. Autres sujets d'intérêts pour la municipalité
8. Période de questions réservée à l'assistance
9. Levée de la séance.

Procès-verbal

Ouverture

La session est ouverte, sous la présidence du maire, M. Alain Brière, à 19 h30.

Sont présents : Monsieur Michel Arseneault, conseiller au district #1
Madame France Giard, conseillère au district # 2
Monsieur Jeannot Alix, conseiller au district #3
Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5

formant quorum.

Sont absents : Monsieur Mario Côté, conseiller au district # 4
Monsieur Bruno Despots, conseiller au district # 6

Les avis de convocation ont été signifiés à tous les membres du conseil municipal tel que prévu au Code municipal.

Est également présente Madame Kathia Joseph, directrice générale.

13-04-2089

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Monsieur Pierre Dion et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

13-04-2090

Mise en demeure – Promoteur des rues Napoléon-Giard / Henry-Marcil

ATTENDU QUE

le 22 décembre, la municipalité de Rougemont a dû agir d'urgence sur un bris d'aqueduc au coin des rues Napoléon-Giard et Rang Double;

ATTENDU QUE

les rues Napoléon-Giard et Henry-Marcil appartiennent toujours au promoteur puisque la cession de rue n'a pas été signée devant notaire;

- ATTENDU QUE** l'entente de travaux municipaux signé entre le promoteur et la municipalité stipule que les infrastructures devront être à la satisfaction de la municipalité avant que la municipalité accepte de reprendre la rue;
- ATTENDU QUE** les travaux effectués en urgence étaient des travaux temporaires;
- ATTENDU QUE** des travaux permanents devront être effectués en plus de refaire le pavage abimé;
- ATTENDU QUE** la municipalité ne reprendra pas la rue tant et aussi longtemps que les travaux de réparation permanents n'auront pas été effectués et n'a aucunement l'intention de payer pour les travaux de réparation;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Monsieur, appuyé par Monsieur, et résolu unanimement de :

- envoyer aux promoteurs, Monsieur Marcel Girard et Mme Denise St-Jean, une mise en demeure les sommant d'effectuer les travaux de réparation permanente au niveau de la conduite d'aqueduc située au coin de la rue Napoléon-Giard et du Rang Double. Lesquels travaux devront être approuvés par un ingénieur indépendant, n'ayant pas travaillé sur les travaux d'infrastructures de la rue;
- accorder un délai n'excédant pas le 15 juillet 2013 pour effectuer lesdits travaux;
- payer la facture de 4 489.75\$ (échue depuis le 15 mars 2015) ainsi que les intérêts en découlant.

Lorsque les travaux auront été réalisés à la satisfaction de la municipalité, cette dernière pourra enclencher les démarches afin que la cession de la rue soit établie par acte notarié.

13-04-2091

Centre des Loisirs Omer Cousineau – Nouveau module de jeux

Monsieur Pierre Dion propose, appuyé par Monsieur Jeannot Alix et il est résolu unanimement d'immobiliser les dépenses suivantes :

- 356 verges de géotextiles chez Pépinière Fontaine & Fils inc. au montant de 1 103.76\$;
- 5 bancs de parc chez Go-Élan au montant unitaire de 505\$;
- 5 dalles de béton chez Demick au montant unitaire 162\$.

13-04-2092

Acceptation de l'offre de service – Gestim

Monsieur Pierre Dion propose, appuyé par Monsieur Michel Arseneault et il est résolu unanimement d'accepter l'offre de service de Gestim pour une période de 6 mois à raison de deux (2) jours semaine.

13-04-2093

Mandat à Dunton Rainville – Contestation Lassonde

Monsieur Michel Arseneault propose, appuyé par Monsieur Jeannot Alix et il est résolu unanimement de donner le mandat à Dunton Rainville dans le dossier de contestation d'évaluation des industries Lassonde.

13-04-2094

Levée de la séance

Monsieur Jeannot Alix propose, appuyé par Madame France Giard et il est résolu unanimement de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussigné certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-dessus projetées.

En foi de quoi, je donne le présent certificat

Ce 30^e jour d'avril 2013

Kathia Joseph
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

.....
Maire